ASSURANCES

Tous les membres de l'AREQ sont maintenant assurés avec BENEVA (anciennement SSQ assurance) IMPORTANT d'avertir vos proches que vous détenez cette assurance avec l'AREQ.

COUVERTURES :

1. **Remboursement** : Le personnel de la santé consulté doit avoir un permis et faire partie d'un ordre professionnel reconnu par BENEVA (ASSUREQ). **Important de s'informer**.
2. **Vaccins préventifs** : Remboursement 80 % pour un maximum de **200 $ par année par personne assurée**. Cette garantie couvre notamment des vaccins en prévention de la maladie du **ZONA**. (Brochure « Votre régime » p. 16)
3. **Maison de convalescence** : (Brochure « Votre régime » p. 17)
   - Maison de convalescence acceptée par BENEVA (ASSUREQ)
   - Sur ordonnance médicale
   - Pourcentage de remboursement : 80 %
   - Frais de chambre et pension : 60 $/jour
   - Durée maximale : 120 jours/année civile
4. **Soins palliatifs** : Remboursement 100 % - **Frais d'hébergement seulement**, jusqu'à concurrence du coût d'un séjour en chambre semi-privée. Les soins doivent être fournis dans un hôpital ou un centre de soins palliatifs. (Brochure « Votre régime » p. 17)
5. **Aide à l'entrée au CHSLD** : Remboursement 100 % - **Frais d'hébergement seulement**, jusqu'à concurrence du coût d'un séjour en chambre semi-privée, le tout basé sur le même tarif que pour les frais admissibles pour une chambre semi-privée dans un CHSLD public.

   Durée maximale : **180 jours à vie** par personne assurée pour l'ensemble des séjours en centre de réadaptation et en CHSLD. La date d'admission doit être le 1er janvier 2012 ou après. Les soins doivent être fournis dans un CHSLD (public ou privé). (Brochure « Votre régime » p. 17)
6. **Soins à domicile** : (Brochure « Votre régime » p. 18)
   - Remboursement 80 % - Indemnité quotidienne de 48 $
   - Maximum de 30 jours/évènement.
7. **Différents appareils** : Auditifs, respiratoires, stomie, chaussures orthopédiques, bas de soutien… (Brochure « Votre régime » p. 18, 19)
8. **Assurance voyage** : Consulter la section 3 du guide « Votre régime » ou la page « Assurances » sur notre site Internet (louisfrechette.areq.lacsq.org).
9. **Tableau des garanties** : Consulter la brochure « Votre régime » aux pages 16-17-18-19 ou l'encart inclus dans le bulletin « Nouvel Envol » de décembre 2023. Vous le trouverez également sur notre site Internet; dans le menu, cliquer sur « Assurances » et ensuite sur « Votre régime ».

Un « Guide d'aide à la réclamation » est disponible sur le site de BENEVA ainsi que sur la page « Assurances » de notre site Internet.

Vous désirez plus d'informations concernant vos assurances?

Communiquer avec : Nicole Talbot n-talbot@videotron.ca, responsable du comité assurances à l'AREQ Louis-Fréchette ou avec Johanne Freire, conseillère à l'AREQ (418-525-0611).

Nicole Talbot, comité assurances Louis-Fréchette (collaboration Martine Lagacé et Jacques Brochu)

FONDATION LAURE-GAUDREAULT

Voici un bref retour sur l'année 2023 où la somme amassée a été de 1942,50 $. Elle provient de l'achat de cartes de sympathie par le conseil sectoriel, des tirages moitié-moitié, des revenus du vestiaire lors de l'activité de Noël et aussi de dons personnels.

Un grand merci à tous!

De plus, des demandes de commandites ayant été faites, la très grande majorité de ce montant sera donnée à des bénéficiaires et ceux-ci seront connus au début du mois de mai. Je vous en ferai part dans le Nouvel Envol du mois d'août.

Pour la Fondation une nouvelle année financière a commencé au début janvier.

Ainsi, tout au long de l'année, nous allons continuer d'amasser de nouveaux fonds lors des activités et aussi de recueillir des dons.

- Vous pouvez faire des dons via le site Internet de la FLG (fondationlg.org) en n'oubliant pas de sélectionner votre région.
- Vous pouvez aussi faire des dons par chèque, en complétant un formulaire. Puis, vous envoyez le tout, par la poste à l'adresse suivante :

  320, rue Saint-Joseph Est, Bureau 100
  Québec (Québec)
  G1K 9E7

Vous pouvez imprimer le formulaire à partir du site de la Fondation ou utiliser celui ci-dessous.

Robert Hins, responsable de la FLG de notre secteur

Votre contribution à la Fondation Laure-Gaudreault peut prendre différentes formes :

• Devenir membre à vie de la Fondation (10 $) • Faire un don • Vous procurer nos cartes de condoléances (10 $)

Formulaire d'inscription ou de don

Nom et prénom :		Région :	
Adresse :			
Ville :	Code postal :	Téléphone :	
☐ Devenir membre à vie de la Fondation (10 $)			$
☐ Faire un don au montant de : _____ $			$
☐ Achat de _____ carte(s) de condoléances (10 $/unité)			$
Reçu d'impôt pour toute souscription annuelle de 15 $ ou plus.		Total :	$

RETRAITE

Cotisation et 65 ans

Depuis le Congrès 2023, il n'y a plus de diminution de cotisation à 65 ans.

Maintenant la cotisation est basée sur le montant de la rente reçue lors de la prise de la retraite et le demeure quel que soit l'âge ou l'augmentation de la rente. Pour l'instant, la cotisation est de 0,34 % pour tous les membres anciens, nouveaux ou associés, minimum 12 $ par année.

Indexation en janvier 2024

- Années cotisées avant juillet 1982 : 4,4 %
- Années cotisées entre le 1er juillet 1982 et le 31 décembre 1999 : 1,4 %
- Années cotisées depuis le 1er janvier 2000 : 2,2 %

N.B. : Sur notre site (louisfrechette.areq.lacsq.org) à l'onglet « Indexation » vous avez les informations les plus récentes. Madame Johanne Freire, conseillère à l'AREQ, donne également tous les renseignements sur ce dossier dans notre revue « Quoi de Neuf ».

Adhésion

Il est désormais possible de se joindre à l'AREQ et de bénéficier de notre assurance collective incluant l'assurance voyage. Il suffit d'avoir été un jour affilié à la CSQ et ce, même pour une courte période et même si cela remonte à très longtemps.

Pour plus de détails, il faut communiquer avec l'AREQ au 1-800-663-2408 ou à « info@areq.lacsq.org ».

Merci d'en parler aux personnes que vous connaissez et qui pourraient être intéressées.

Nicole Talbot, comité de la retraite, 03G Louis-Fréchette

Oyez! Oyez! Artistes! Artisan(e)s!

Les talentueux membres, créatrices et créateurs de l'AREQ 03G Louis-Fréchette, sont invités à venir nous présenter leurs plus récentes réalisations (maximum 2) lors de l'AGS 2023-2024, qui aura lieu le jeudi 25 avril prochain à l'Hôtel L'Oie des neiges (Oiselière) de Lévis.

Vous devez **obligatoirement** vous inscrire, **avant le 11 avril 2024**, en communiquant avec : Lise Patoise (lisepatoine@telus.net ou 418 479-2900).

Pour chacune des œuvres veuillez indiquer :

- Votre nom : _____
- Le titre de l'œuvre : _____
- La technique utilisée : _____

Pour l'exposition, vous devez prévoir un support adéquat et vous présenter sur les lieux à compter de **8 h 30**.

Nous avons hâte d'admirer vos grands talents!

Lise Patoine

APOCALYSPE?

On a l'impression que tout va mal! Le climat en se réchauffant entraîne toutes sortes de catastrophes : pluies diluviennes, inondations, sécheresses, incendies monstrueux, ouragans et tornades de plus en plus fréquentes même chez nous. Tous ces phénomènes entraînent à leurs tours de graves conséquences. Citons ici les famines et les déplacements de populations, les guerres pour tenter de s'approprier de nouvelles ressources qui remplaceront celles qui s'épuisent, le prix des denrées qui ne cesse d'augmenter et qui accentue la pauvreté, sans parler des nouveaux virus qui nous attaquent! Où s'en va l'humanité, quel sera l'avenir de nos descendants? Autant de questions que nous nous posons sans vraiment pouvoir y répondre.

Nous avons, pour la plupart au cours de notre vie, vécu des restrictions et nous avons dû déployer beaucoup d'efforts pour accéder à ce dont nous jouissons à l'heure de la retraite. Alors où se situe dans un tel contexte notre génération de baby-boomers? Sommes-nous coupables des nombreux abus qui ont mené l'humanité au bord de l'abîme? Quelle part de responsabilités devons-nous assumer dans la sauvegarde de l'environnement afin d'assurer à nos petits-enfants un futur vivable?

Il peut être parfois difficile de renoncer à nos vieilles habitudes et à notre confort, après tout, nous avons déjà donné, et puis nous ne sommes pas ceux qui risquent le plus de souffrir de toutes ces catastrophes annoncées! Alors quoi faire de tous ces avertissements, de ces demandes qui nous paraissent souvent injustifiables et déraisonnables? Qui devons-nous croire, la science ou l'économie, les politiciens ou les écologistes?

Je n'ai malheureusement pas de réponses à offrir si ce n'est qu'il nous faut nous informer et réfléchir pour faire des choix éclairés. Le sablier est presque vide, il est minuit moins une! Nous sommes tous concernés et le moindre petit geste compte. Il ne s'agit pas ici d'angoisser et de tout révolutionner, mais petit à petit, si nous y croyons, nous pouvons y arriver. Ne serions-nous pas fiers de léguer une planète en santé à ceux qui suivront?

Claire Morency, pour le comité sur l'environnement

Une activité de réflexion sur l'environnement, sous forme de jeu de société très ludique, pourrait être organisée avec un groupe de huit à dix personnes.

Le lieu et la date sont encore à déterminer selon les disponibilités des participants.

Si vous êtes intéressés de participer à « La Fresque du climat » veuillez-vous y inscrire à : clairemo52@hotmail.com